*Dispositif Spécifique Régional du Cancer (DSRC) de Bretagne*
Av. de la bataille Flandres Dunkerque
CS 44229 – 35042 RENNES Cedex
☏ : 02.99.25.32.82 🖷 : secretariat@oncobretagne.fr
***www.oncobretagne.fr***

*Rennes, le 5 septembre 2024*

Objet : Annuaire régional des Soins Oncologiques de Support – recensement des soins

Madame, Monsieur,

Le Dispositif Spécifique Régional du Cancer (DSRC) Oncobretagne mettra en ligne en 2024 **l'Annuaire régional des Soins Oncologiques de Support (SOS)**, hébergé sur un site internet consultable par tous les patients, proches-aidants et professionnels de santé. Une cartographie y est intégrée pour faciliter le repérage de l'offre en soins de support au plus près du lieu de prise en charge ou du domicile du patient.

Lancé en 2022, ce projet est soutenu et financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne et est construit en collaboration avec de nombreux partenaires tels que les Centres de Coordination en Cancérologie (3C), des établissements de santé, des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS), des associations, des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), etc.

Nous sommes actuellement en cours d'intégration des SOS au sein de l'annuaire.

Conformément aux recommandations émises par l'Institut National du Cancer (INCa) dans le référentiel organisationnel national paru en octobre 2021, les SOS éligibles à une intégration sur l'annuaire sont les suivants :

- Prise en charge de la douleur
- Prise en charge diététique et nutritionnelle
- L'accompagnement psychologique des patients
- L'accompagnement social, familial et professionnel
- L'activité physique adaptée
- Les conseils d'hygiène de vie
- Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer
- Le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité
- La prise en charge des troubles de la sexualité

De plus, le comité de pilotage du projet a choisi d'autoriser l'intégration de ces SOS sous réserve qu'ils soient proposés par des structures tels que des établissements de santé, des associations, des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), des Maisons de Santé Pluri professionnelles, etc.

Votre structure a été identifiée comme répondant à ces critères. Aussi, en collaboration avec un partenaire de votre territoire (3C ou DAC), nous vous proposons un temps de formation/intégration des soins proposés par votre structure au sein de l'annuaire régional des SOS.

Nous vous remercions pour votre aide et nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

**Pr Joël Castelli**
Président Oncobretagne

**Mme Morgane Kermarrec**
Coordinatrice Oncobretagne

| ***Contacts projet*** | |
|---|---|
| *Cheffe de projet*<br>***Mme Aurélie Feillel***<br>*a.feillel@oncobretagne.fr*<br>*02 99 25 32 91* | *Chargée de mission*<br>***Mme Laurine Poulain***<br>*l.poulain@oncobretagne.fr*<br>*02 99 25 32 75* |